

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26/06/2020

<b>RAPPORT N° CD2020-06/1/2</b> <b>DOSSIER N°4056</b>	CD – AFFAIRES GENERALES, MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE
--	--

Origine :	Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget
-----------	--

### COMPTE DES RECETTES ET DES DEPENSES DE L'EXERCICE 2019

#### I. OBJET DU RAPPORT

Conformément aux dispositions de la loi du 2 mars 1982, il revient au Conseil Départemental d'arrêter les comptes du Département au titre de l'année écoulée.

Tel est l'objet du présent rapport consacré à l'examen du Compte Administratif de l'année 2019.

Avant de procéder à une analyse détaillée du compte administratif intégrant une approche dynamique portant sur l'évolution des finances départementales durant la période 2010-2019, je vous invite à l'examen des résultats de l'exercice 2019.

o

o o

Le compte administratif 2019 soumis à votre approbation reflète la traduction des engagements qui vous ont été proposés lors du vote du budget prévisionnel pour l'année 2019 et des décisions modificatives qui s'en sont suivies.

Vous en soulignerez des pourcentages de réalisation dans son exécution, satisfaisants, que ce soit en recettes et en dépenses (respectivement 92,67 % et 93,25 %), tout comme en investissement et fonctionnement.

Les orientations budgétaires puis les engagements pris en 2019, se traduisent bien par :

- aucune augmentation de la pression fiscale locale depuis 2016 (taux Foncier Bâti inchangé),
- une amélioration nette des indicateurs financiers (audit Klopfer 2015, étude prospective DRFIP 2019 -cf. documents respectivement présentés à l'assemblée plénière du 20 novembre 2015 et à l'assemblée plénière du 13 décembre 2019 (DOB 2020 partie 2-4)-),
- une maîtrise et une optimisation des dépenses de fonctionnement, afin d'éviter de nouveau un effet ciseau entre la moindre progression des recettes et l'augmentation nette des dépenses sociales (les restes à charge des AIS ne cessent de croître passant de 20,163 M€ en 2015 à 22,314 M€ en 2019),
- des résultats de gestion de fonctionnement inégalés depuis des années,
- un virement en nette hausse à la section d'investissement, afin de soutenir une politique d'aménagement du territoire dans tous les domaines.

Le tableau ci-dessous illustre la progression de l'excédent reporté à compter du BP 2015 :

	BP 2015	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020
Excédent reporté	1 612 610 €	2 041 689 €	7 111 045 €	9 183 690 €	11 606 848 €	23 049 719 €
N-1						+ 1 905 130 € (BA Parc)

Alors que l'excédent reporté de fonctionnement de 2018 était de +10,056 M€, il est de + 21,409 M€ fin 2019, ce qui confirme une bonne et nécessaire maîtrise financière, alors que les dépenses ont pourtant crû de 1,57 % au cours de l'année écoulée.

L'épargne brute (recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement) libérée est de 18,9 M€.

Elle correspond à un taux d'épargne de 10,6 % (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement). Ce taux était de 7,02 % en 2018, 4,13 % en 2014.

Le ratio de désendettement s'améliore de nouveau, se stabilisant à 5,3 ans (8,3 ans en 2018).

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	32 848 010,22 €	168 873 996,28 €	201 722 006,50 €
Recettes encaissées au cours de l'exercice	32 937 833,38 €	180 227 044,77 €	213 164 878,15 €

- Résultat de gestion + 11 442 871,65 €

Investissement : + 89 823,16 €

Fonctionnement : + 11 353 048,49 €

- Résultat 2018 reporté d'investissement + 1 550 421,03 €

- Résultat 2018 reporté de fonctionnement + 10 056 426,48 €

---

Excédent de clôture 2019 : + 23 049 719,16 €

Ce résultat a été intégré au budget primitif 2020 par anticipation soit + 1 640 244,19 € en investissement et + 21 409 474,97 € en fonctionnement. Le résultat provisoire de clôture est équivalent au résultat définitif de clôture.

Pour rappel, a été voté la fin du budget annexe du Parc départemental, et l'intégration du service au sein du pôle Aménagement et Territoires (PAT).

En conséquence de quoi, il convient d'ajouter aux résultats de clôture du CA 2019, ceux du CA du budget annexe du Parc pour l'année 2019.

Résultats clôture PARC départemental :

- section investissement : + 550 303,68 €

- section de fonctionnement : + 1 354 825,98 €

Résultats globaux de clôture 2019 :

- section investissement : + 2 190 548,87 €

- section fonctionnement : + 22 764 300,95 €

---

TOTAL : 24 954 849,82 €

Après report du résultat 2018, notre excédent de clôture 2019 est de + 23 049 719,16 €

L'affectation prévisionnelle des résultats au BP 2020 peut donc être de 23,049 M€, alors qu'elle ne fût que de 11,61 M€ au BP 2019, et à laquelle nous ajouterons les résultats du Parc, pour terminer à + 24 954 849,82 €.

Ces efforts de gestion ont tout de même permis d'absorber une hausse des dépenses sociales de plus de 1,8 M€, et de frais de personnel de 0,450 M€.

Nous avons aussi pu mener de nouvelles stratégies de développement, avec en premier lieu, le déploiement du THD (plus de 2 M€ à DORSAL en 2019), et proposer des avances remboursables dans ce cadre, aux EPCI.

Afin aussi de soutenir leurs projets d'aménagement, nous avons pu flécher de nouveaux financements au travers des Contrats Boost'Ter et mobiliser une enveloppe de 3,4 M€.

De tels résultats ont aussi permis la création en 2019 du nouveau fonds de péréquation entre Départements. **Le FSID** nous permet de bénéficier d'une recette nette nouvelle, quasi équivalente à ce que nous avons perdu en DGF de 2014 et 2017 (- 6,5 M€), soit 6 M€.

Nous aurons aussi constaté que certaines autres recettes et dotations d'Etat sont toujours en baisse depuis 2015. En effet, malgré l'augmentation des DMTO et de leur fonds de péréquation, l'évolution positive de la TSCA, la création de la DSID avec une deuxième part projets favorable à notre collectivité, l'augmentation de fiscalité en 2016, et le FSID, nous n'atteignons pas encore en volume de recettes réelles, le montant perçu en 2014 (202,204 M€ contre 200,958 M€ en 2019).

Dans les pages qui suivent, vous sont présentés l'exécution des dépenses par section et par fonction et l'exécution des recettes 2019.

## MONTANT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### Comptes Administratifs de 2010 à 2019

Dépenses d'Investissement (en euros)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Investissements directs	17 879 186	17 473 385	19 038 441	20 869 281	15 503 356	14 802 560	10 057 779	10 883 215	13 534 468	13 631 615
Investissements indirects	7 044 925	7 276 112	6 648 307	6 829 091	6 002 039	5 288 938	5 763 765	4 159 255	4 102 586	4 907 689
<b>TOTAL</b>	<b>24 924 111</b>	<b>24 749 497</b>	<b>25 686 748</b>	<b>27 698 372</b>	<b>21 505 395</b>	<b>20 091 498</b>	<b>15 821 544</b>	<b>15 042 470</b>	<b>17 637 054</b>	<b>18 539 304</b>
Mouvements financiers	10 276 329	23 023 281*	11 219 291	10 532 756	11 936 772	12 085 328	13 007 729	13 181 642	14 084 946	14 308 706
dont remboursement du capital de la dette	8 561 448	8 870 351	8 847 598	8 583 973	8 893 761	9 649 543	10 354 708	10 377 077	11 166 624	11 340 008
Encours au 31 décembre	77 477 047	77 881 697	80 934 097	84 300 122	87 806 361	92 356 819	93 406 325	95 141 747	97 440 701	99 600 693

**\* Remarque concernant l'exercice 2011 :**

Sur ces 23 M€ de réalisation :

- 9,350 M€ correspondent à des réimputations comptables qui ont fait l'objet d'un mandatement en dépenses et d'un recouvrement pour un même montant en recettes.
- 3,350 M€ ont été remboursés en mai et remobilisés en décembre. Cette opération effectuée sur un emprunt DEXIA, assorti d'une option de tirage et remboursement, a permis à la fois de diminuer la surtrésorerie constatée depuis le début de l'année et d'économiser les intérêts de cet emprunt sur la période de remboursement (15 mai au 15 décembre).



## MONTANT DES DÉPENSES RÉALISÉES DE 2010 A 2019

*Comptes Administratifs (en euros)*

ANNÉES	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Section d'Investissement	35 200 440,00*	49 056 874,00*	36 906 039,00*	38 231 129,00*	33 442 167,32*	32 176 825,78*	28 829 273,17	28 224 112,00	31 722 104,00	32 848 010,00
Section de Fonctionnement	151 927 750,00	157 026 906,00	161 451 977,00	166 588 651,00	194 682 902,08 <sup>(1)</sup>	174 025 745,91	175 625 843,68	171 674 081,00	166 262 381,00	168 873 996,00
<b>TOTAL</b>	<b>187 128 190,00</b>	<b>206 083 780,00</b>	<b>198 358 016,00</b>	<b>204 819 780,00</b>	<b>228 125 069,40</b>	<b>206 202 571,69</b>	<b>204 455 116,85</b>	<b>199 898 193,00</b>	<b>197 984 485,00</b>	<b>201 722 006,00</b>

\* hors solde d'exécution reporté de l'année N-1

**(1) dont régularisation TVA transports scolaires années 2011 à 2013**





## **LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Réalisées lors de l'année 2019, les dépenses d'investissement se sont élevées à 32 848 010 € représentant près de 16,28 % des dépenses totales de l'exercice.

L'exécution de ces dépenses, présentées par fonction, appelle les commentaires suivants :

### **A/ LES ÉQUIPEMENTS DÉPARTEMENTAUX 13 631 615 €**

#### **DETAIL PAR FONCTION :**

##### **1) SERVICES GÉNÉRAUX 1 179 277 €**

L'achat de 14 véhicules représente une dépense de 210 587 € dont 2 véhicules électriques (Kangoo) commandés en 2018. En outre, 2 véhicules ont fait l'objet d'une reprise par les garages.

Les frais d'insertion pour les marchés publics se sont établis à 281 €, l'achat de matériels techniques et le mobilier à 40 277 €.

Dans le domaine de l'informatique et de la téléphonie, un montant de 790 401 € de crédits a été réalisé au cours de l'exercice dont :

- études informatiques 44 558 €

dont :

- 22 878 € pour une étude pour le déploiement de la solution APA mobile,

- 17 280 € pour le remplacement du logiciel de gestion financière (phases 1

- et 2 état de l'art sur la réglementation financière et analyses fonctionnelles),

- acquisitions de logiciels 280 464 €

dont :

- 60 005 € pour le logiciel PEINFO dédié au service des Routes,

8 520 € pour le logiciel KIS - Mise en place du SIG cartographie pour le service des Politiques de l'eau,

48 657 € pour l'acquisition de licences CEGID PUBLIC (RH et Finances),

29 900 € pour l'acquisition de licences DATACENTER nécessaires à l'évolution du système d'exploitation des services,

15 498 € pour l'achat de licences destinées au projet d'équipement des travailleurs médico-sociaux.

- acquisitions de matériels informatiques, de réseaux et de téléphonie 465 379 €

dont :

173 940 € pour l'acquisition de 120 tablettes pour les travailleurs médico-sociaux,

38 000 € pour l'achat de copieurs,

99 899 € pour l'achat de serveurs et baie de stockage,

42 583 € pour l'acquisition de matériel visio,

22 975 € pour l'achat de tablettes,

13 886 € pour l'achat de 10 PC portables.

Pour les bâtiments relevant de la fonction "services généraux", les travaux et études se sont élevés à 63 173 €, dont les principaux sont

- Etudes : assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du contrat d'exploitation des installations thermiques assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de divers

bâtiments et diagnostic du plancher du 45 bis rue Jean Jaurès à Guéret 9 905 €

- Annexe Ferraguë : réfection de la couverture, tranche 1 51 760€

## 2) ENSEIGNEMENT 1 654 602 €

- Collèges :

Les crédits réservés à l'acquisition de matériel scolaire représentent 115 530 €.

L'acquisition de matériel informatique, téléphonique et de logiciels s'élève à 416 758 € et concerne notamment :

- l'achat de tablettes pour 109 273 €,
- l'installation de tableaux blancs interactifs aux collèges de Dun-le-Palestel, Chambon-sur-Voueize, Bénévent-l'Abbaye, Bourganeuf et Chénérailles pour 30 108 €.
- l'achat de 150 unités centrales pour 116 051 €,
- l'achat de 7 PC portables pour 4 066 €,
- le déploiement de l'ENT pour 23 054 €.

Les dépenses liées aux travaux dans les collèges se sont élevées à 1 042 538 €. Figure en annexe un tableau récapitulatif par collège le coût des dépenses réalisées depuis 2016.

Pour l'année 2019, les principales opérations sont définies ci-après :

*Au titre de l'entretien technique :*

- Collège d'Ahun : remplacement de la porte du foyer et mise en conformité des alimentations électriques et gaz des équipements de cuisine pour 7 076 €,
- Collège d'Auzances : mise aux normes électrique pour 2 142 €,
- Collège de Bénévent-l'Abbaye : raccordement électrique des portails et réfection du seuil du portail "livraisons" pour 3 596 €,
- Collège de Boussac: remplacement du bac à graisse et d'un aérotherme du gymnase pour 6 988 €,
- Collège de Bourganeuf : réfection des escaliers intérieurs du bâtiment A pour 12 703€,
- Collège de Chambon-sur-Voueize : réfection de la couverture des garages pour 11 730 €.
- Collège de Châtelus-Malvaleix : remplacement de la porte de la réserve pour 2 712 €.
- Collège de Chénérailles : fabrication et installation d'une sculpture murale et remplacement batterie eau chaude de la cuisine pour 6 919 €.

- Collège de Crocq : remplacement de la porte d'accès principale pour 4 174 €.
- Collège de Dun-le-Palestel : installation réducteur de pression, raccordement électrique des portails, sécurisation accès toiture, sécurisation porte sous-sol pour 26 707 €
- Collège Jules Marouzeau : remplacement de la régulation de chauffage pour 8 480 €.
- Collège Martin Nadaud : remplacement motorisations de volets roulants pour 3 260 €.
- Collège de Parsac : reprise partielle zinguerie et charpente et mise en conformité de l'ascenseur pour 7 729 €.
- Collège de Saint-Vaury : remplacement circulateur de chauffage et la réfection du portail pour 5 719€.

*Au titre de la modernisation du Patrimoine :*

- Collège de Bonnat : remplacement pompes de circulation en chaufferie pour 3 119 €,
- Collège Martin Nadaud de Guéret : réfection du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement de menuiseries de l'atelier de technologie pour 105 157 €,

*Au titre de l'amélioration du cadre de vie :*

- Collège d'Ahun : réfection de sol du hall d'entrée pour 20 504 €,
- Collège de Chénérailles : amélioration acoustique du hall d'entrée pour 14 208 €,
- Collège de Dun-le-Palestel : désamiantage et réfection de sol des circulations de l'externat pour 67 366 €,
- Collège de Felletin : installation de VMC dans les logements pour 6 759 €.
- Collège de Saint-Vaury : réfection de sol d'un logement de fonction pour 9 180 €,
- Divers collèges : réfection de clôture à Ahun et Bénévent-l'Abbaye ; Réfection de l'accès livraison à Martin Nadaud pour 50 348 €,

*Au titre du programme de grosses réparations au clos et couvert :*

- Collège d'Auzances : remplacement porte d'accès vers la vie scolaire pour 6 196 €,
- Collège de Bonnat : remplacement portes d'accès au hall depuis la cour pour 11 469 €,

- Collège de Felletin : fin de remplacement des menuiseries extérieures pour 204 731 €,
- Collège Jules Marouzeau de Guéret : remplacement de menuiseries extérieures pour 29 062 €.

*Au titre de l'accessibilité et de la sécurité :*

- Collège de Chambon-sur-Voueize : travaux d'accessibilité pour l'accueil d'un élève en situation d'handicap et remplacement du portail principal pour 35 600 €,
- Collège de Crocq : mise en conformité électrique pour 3 406 €,
- Collège de Dun-le-Palestel : motorisation des portails pour 9 321€,
- Collège de Felletin : installation d'un portillon et diagnostics préparatoires aux travaux de réfection de l'internat et de mise en accessibilité pour 6 787 €.
- Collège de Guéret Jules Marouzeau : mise en conformité électrique pour 5 805 €,
- Collège de Parsac : diagnostics préparatoires aux travaux de mise en accessibilité pour 2 181 €,
- Divers collèges : travaux de mise en sûreté des établissements au risque terroriste dans tous les collèges (alarme spécifique, système de contrôle des accès) pour 299 394 €,

*Au titre des études :*

- Collège de Felletin : début de la mission de maîtrise d'oeuvre pour la réfection de l'internat et la mise en accessibilité pour 7 980 €.
- Collège de Guéret Jules Marouzeau : maîtrise d'oeuvre pour la mise en conformité électrique (suppression du transformateur) pour 3 600 €.
- Collège de Guéret Martin Nadaud : maîtrise d'oeuvre pour la réfection du réseau d'alimentation en eau potable pour 7 497 €.
- Divers collèges : maîtrise d'oeuvre pour le traitement du radon aux collèges de Bouganeuf, Chénérailles et Jules Marouzeau et diagnostics structures de l'atelier de technologie de Chénérailles et du gymnase d'Auzances pour 15 597 €.

- Hors collèges :

Les travaux et études relatifs aux bâtiments relevant de cette fonction se sont élevés à 14 092 € :

1 avenue Marc Purat à Guéret : remplacement des menuiseries bois.



## Dépenses relatives aux travaux dans les collèges de 2014 à 2019

ETABLISSEMENT	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	
	Crédits consommés	Crédits consommés	Crédits consommés	Crédits consommés	Crédits consommés	Crédits votés	Crédits consommés
AHUN	69 416,00 €	28 092,00 €	-	90 717,00 €	248 834,00 €	75 174,00 €	56 525,00 €
AUZANCES	40 631,00 €	13 819,00 €	17 995,00 €	7 358,00 €	84 150,00 €	47 024,00 €	43 164,00 €
BENEVENT-L'ABBAYE	73 854,00 €	8 174,00 €	29 089,00 €	6 347,00 €	67 790,00 €	27 000,00 €	21 344,00 €
BONNAT	4 569,00 €	-	8 379,00 €	2 050,00 €	154 630,00 €	84 000,00 €	50 288,00 €
BOURGANEUF	-	-	-	10 316,00 €	224 505,00 €	52 500,00 €	12 793,00 €
BOUSSAC	11 929,00 €	15 600,00 €	-	29 507,00 €	12 815,00 €	178 000,00 €	27 308,00 €
CHAMBON-SUR-VOUEIZE	1 036,00 €	-	-	-	60 622,00 €	108 500,00 €	48 454,00 €
CHATELUS-MALVALEIX	253 051,00 €	16 565,00 €	11 010,00 €	-	28 868,00 €	25 000,00 €	23 944,00 €
CHENERAILLES	353 508,00 €	48 349,00 €	5 220,00 €	25 260,00 €	4 723,00 €	64 400,00 €	47 243,00 €
CROCQ	271 090,00 €	12 661,00 €	-	1 947,00 €	2 982,00 €	98 000,00 €	37 383,00 €
DUN LE PALESTEL	53 630,00 €	75 011,00 €	90 501,00 €	53 295,00 €	13 858,00 €	160 000,00 €	106 123,00 €
FELLETIN	475 062,00 €	27 664,00 €	18 973,00 €	1 200,00 €	370 238,00 €	396 000,00 €	233 196,00 €
GUERET - J. MAROUZEAU	86 905,00 €	66 341,00 €	43 009,00 €	67 733,00 €	165 690,00 €	76 000,00 €	43 348,00 e
GUERET - M. NADAUD	27 693,00 €	2 993,00 €	8 449,00 €	138 748,00 €	32 100,00 €	155 500,00 €	137 623,00 €
PARSAC	2 052,00 €	215 099,00 €	806 086,00 €	342 825,00 €	136 538,00 €	149 298,00 €	41 562,00 €
SAINT-VAURY	22 920,00 €	16 712,00 €	15 937,00 €	24 657,00 €	47 690,00 €	49 415,00 €	27 218,00 €
Diagnostics-études	45 676,00 €	137 614,00 €	15 543,00 €	90 692,00 €	14 256,00 €	76 000,00 €	34 674,00 €
Avances forfaitaires	-	-	-	-	-	4 000,00 €	
Voirie	-	-	-	-	-	65 000,00 €	50 348,00 €
Divers	2 081,00 €	-	-	-	-	2 256,00 €	
Totaux	1 795 103,00 €	684 694,00 €	1 070 191,00 €	892 652,00 €	1 770 289,00 €	1 893 067,00 €	1 042 538,00 €





### **3) CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS 230 011 €**

Les études et travaux relatifs aux bâtiments relevant de cette fonction se sont élevés à 167 690€, dont les principaux sont :

- Centre de Super-Besse : remplacement de menuiseries, 47 837 €
- Centre de Saint-Palais-sur-Mer : mise aux normes diverses, remplacement de menuiseries 26 864 €
- 1 Avenue René Cassin à Guéret : remplacement de sol souple et travaux divers 12 989 €
- 11 Avenue Fayolle à Guéret : démolition bâtiment modulaire 14 986 €
- Centre Culturel et Artistique Jean Lurçat à Aubusson : Diagnostic énergétique et remplacement de menuiseries intérieures 18 061 €
- 30 Rue Franklin Roosevelt à Guéret : mise en accessibilité 44 095 €

Il convient d'ajouter à ces dépenses les acquisitions de mobilier et divers équipements pour la Direction Lecture Publique à hauteur de 39 225 €. 19 761 € ont été consacrés aux prestations externes de numérisation des archives (registres état civil, répertoires hypothèques) et 3 334 € à l'achat d'affiches entoilées sur la Creuse.

### **4) ACTION SOCIALE 48 208 €**

Au titre de l'action sociale, les études et travaux se sont élevés à 48 208 € :

- UTAS de La Souterraine : revêtement de sols, câblage informatique et travaux divers 22 135 €
- 12 Rue Sulvain Grateyrolles, UTAS de Guéret : modernisation de l'installation électrique et réfection assainissement 22 839 €
- 20 Boulevard Guillaumin, PMI de Guéret : remplacement de la porte entrée principale 1 956 €
- 2 Bis Avenue de la République à Guéret, MDPH : diagnostic, amiante avec démolition de l'ancien garage et remplacement chauffe-eau 1 277 €

## **5) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES 10 075 983 €**

La dépense relative à la phase 2 de l'étude du schéma départemental AEP (définition et évaluation des scénarios, identification des priorités d'actions) s'est élevé à 188 424 €.

S'agissant des bâtiments, les travaux et études sont ressortis à 282 049 € avec comme principales opérations :

- 14 avenue Pierre Leroux à Guéret : remplacement de menuiseries, réfection de zinguerie 61 069 €
- Centre d'exploitation de Bonnat : travaux préparatoires pour l'installation d'une construction modulaire 3 537 €
- Centre d'exploitation de La Courtine : extension du bâtiment, construction d'un atelier 57 272 €
- Grosses réparations dans les Centres d'Exploitation 67 998 €
- UTT de Guéret : aménagement de bureaux au Parc Départemental: 72 964 €
- Centre d'exploitation de Crocq : installation d'une construction modulaire 13 786 €

Les dépenses 2019, au titre de la voirie départementale, se sont élevées à 9 570 954 € et se décomposent comme suit :

### ***Au titre du Programme Routier d'Intérêt Départemental 6 296 €***

Il s'agit de la fin des travaux de construction de l'aire de covoiturage de Verneiges, mise en service le 5 mars 2019.

### ***Au titre du Programme Routier d'Intérêt Régional 3 012 018 €***

Il s'agit des travaux d'aménagement du carrefour giratoire de la RD990 "La Seiglière".

### ***Au titre des grosses réparations 5 751 323 €***

- Grosses réparations aux chaussées 1 958 892 €
- Traverses 1 505 649 €
- Programmes d'axes 2 286 782 €

Les projets les plus importants ont été les suivants :

#### Grosses réparations

Le programme a porté sur :

- des travaux de renforcement de voirie 1 860 953 €
- la mise en œuvre du schéma de signalisation touristique 79 687 €
- la signalisation horizontale sur travaux neufs 18 252 €

#### Traverses

Les réfections de traverses les plus importantes sont les suivantes :

- RD 912 : St-Dizier-Leyrenne 211 893 €
- RD 46 et 56A2 : Mortroux 296 196 €
- RD 940 : Genouillac 289 940 €
- RD 917 : Lavaufranche 128 529 €
- RD 4 : Grand-Bourg 148 515 €
- RD 1 NORD: La Souterraine 122 515 €

#### Programmes d'axes

Les principaux travaux effectués sont les suivants :

- RD 992 : Faux-la-Montagne 168 500 €
- RD 996 : Auzances et Les Mars 132 500 €
- RD 915 : Lussat 143 196 €
- RD 3 : Royère-de-Vassivière 280 859 €
- RD 13 : Sardent / St-Hilaire-le-Château / La Chapelle-St-Martial 144 891 €
- RD 917 : Soumans 193 028 €
- RD 997 : Trois-Fonds / La-Celle-sous-Gouzon / Gouzon 199 919 €

- RD 942 : Guéret / St-Sulpice-le-Guérotois 165 814 €
- RD 913 : Crozant 235 002 €
- RD 912 : Crozant / Fleurat 116 406 €
- RD 1 : Vareilles 119 748 €
- RD 5 : Fleurat 181 253 €
- RD 951 : Chambon-Saint-Croix 136 000 €

***Au titre des ouvrages d'art*** 303 229 €

Les principaux travaux réalisés sur les ouvrages d'art ont été les suivants :

- RD 992 : réfection de l'ouvrage sur le ruisseau "la Vergne" (Gentioux) 81 535 €
- RD 9 : pont des 3 ponts (St-Sylvain-Bellegarde) 127 214 €
- RD 55 : renforcement du mur d'Ars 34 349 €
- RD 916 : réparation du pont du stade (Boussac Bourg) 28 468 €
- RD 76 : remplacement d'aqueduc (St-Léger-le-Guérotois) 16 498 €

***Au titre de l'amélioration de la sécurité*** 313 082 €

Les principales opérations effectuées sont les suivantes :

- RD 996 et 9 : aménagement du carrefour "d'Hurbe" (Crocq) 42 792 €
- RD 982 et 941 : sécurisation de chaussée au camping (Aubusson) 33 701 €

- RD 18a4 : renforcement et mise en sécurité d'accotements

(St Merd-la-Breuille) 17 595€

- RD 17 : pose de bordures au droit du mur du moulin Girardy

pour évacuation des eaux (Chambon-sur-Voueize) 14 852 €

- RD 22 : renforcement d'un talus au droit du virage de

" Masbaronnet" (Masbaraud-Mérignat) 15 487 €

- RD 33 : remplacement de glissières Bois à "Badant" (Savennes) 19 166 €

- RD 50 : reprise de chaussée dégradée par l'expansion de racines

d'arbres (Arrenes) 17 973 €

- RD 1 : réfection d'aqueduc au "Cros" (Fursac) 12 000 €

- mise aux normes de la signalisation de police et de travaux 34 930 €

***Au titre des acquisitions foncières, études et engazonnement*** 9 768 €

***Au titre des achats de matériels*** 26 908 €

***Au titre des avances forfaitaires*** 148 330 €

L'Assemblée trouvera ci-après un tableau comparatif des dépenses engagées depuis 2016.



## COMPARAISON ENTRE LES BUDGETS 2016, 2017, 2018 ET 2019

Rubriques	Année 2016		Année 2017		Année 2018		Année 2019		% de consommation
	crédits votés	crédits consommés	crédits votés	crédits consommés	crédits votés	crédits consommés	crédits votés	crédits consommés	
Programme Routier d'Intérêt Départemental	810 000 €	784 144 €	35 000 €	12 832 €	100 000 €	59 685 €	6 300 €	6 296 €	99,94 %
Programme Routier d'Intérêt Régional	910 850 €	197 607 €	2 430 000 €	2 194 717 €	1 496 500 €	1 415 050 €	3 194 550 €	3 012 018 €	94,29 %
Grosses réparations + Grosses réparations aux ouvrages d'art	5 979 050 €	5 243 799 €	5 946 000 €	5 592 384 €	7 962 586 €	7 707 488 €	6 235 875 €	6 054 553 €	97,09 %
Amélioration de la sécurité	340 100 €	248 794 €	423 000 €	322 651 €	512 890 €	466 033 €	317 728 €	313 082 €	98,54 %
Acquisitions foncières, études et recherches	92 000 €	55 873 €	80 000 €	35 880 €	68 100 €	35 475 €	42 000 €	15 983 €	38,05 %
Acquisitions de matériels	30 000 €	27 122 €	36 000 €	33 034 €	55 000 €	51 383 €	30 000 €	26 908 €	89,69 %
Autres agencements	8 000 €	3 111 €	10 000 €	-	10 000 €	-	10 000 €	9 768 €	97,68 %
Subventions équipement départemental ouvrages trottoirs rond point des coopérateurs transport de bois ronds	75 000 €	23 686 €	30 000 €	19 089 €	5 924 €	5 924 €	-	-	
Avances forfaitaires Dépenses		40 580 €		121 800 €		56 563 €		148 330 €	
Avances forfaitaires Recettes	130 000 €	- 40 580 €	150 000 €	- 121 800 €	60 000 €	- 56 563 €	160 000 €	- 148 330 €	
<b>TOTAL</b>	<b>8 375 000 €</b>	<b>6 584 136 €</b>	<b>9 140 000 €</b>	<b>8 210 587 €</b>	<b>10 271 000 €</b>	<b>9 741 038 €</b>	<b>9 996 453 €</b>	<b>9 438 608 €</b>	
			89,84 %		94,85 %		94,42 %		





## **6) AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT 404 170 €**

Les travaux dans la forêt départementale ont mobilisé 27 813 € (reboisement, achat de plants, plantations, abattages...).

Pour la signalisation "vélo routes" (achat de panneaux, compteurs pédestres), la dépense a été de 12 352 €.

Pour l'Étang des Landes, les dépenses s'élèvent à 219 160 € réparties comme suit :

- Etude travaux déversoir de crue, moine, grille (solde) 4 500 €
- Outil de découverte en autonomie, acquisition du mobilier 18 642 €
- Rénovation et création d'ouvrages hydrauliques 176 018 €
- Subvention au Conservatoire d'espaces naturels 20 000 €

De plus pour l'étang des Landes, les aménagements extérieurs, les réparations des affûts et passerelles représentent 27 665 € et la couverture de la grange et travaux divers s'élèvent à 65 132 €

Le projet SOLUNERGIE a mobilisé 65 472 €.

Les études dans la cadre du Plan de Prévention des Bruits dans l'Environnement (PPBE) ont représenté 6 576 €.

## **8) DÉVELOPPEMENT 39 363 €**

L'acquisition et l'implantation de panneaux RIS ont nécessité une dépense de 39 363 €.

## **B/ LES ÉQUIPEMENTS NON DÉPARTEMENTAUX 4 907 689 €**

Cette rubrique regroupe les subventions d'équipement versées aux collectivités, à divers organismes et aux tiers.

## **DETAIL PAR FONCTION :**

### **1) SÉCURITÉ 725 000 €**

Il s'agit de notre contribution 2019 aux dépenses d'investissement du SDIS conformément à la convention de partenariat établie pour la période 2018-2019.

### **2) CULTURE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS 314 297 €**

Pour cette fonction, les dépenses réalisées concernent principalement les versements de subventions :

- le patrimoine (les monuments historiques, le patrimoine rural non protégé) pour 77 765 €. Les principaux dossiers sont :
  - la restauration intérieure de l'église de St-Maurice-la-Souterraine pour 15 000 €,
  - la restauration de l'église de Vallière pour 15 000 €,
  - la restauration de l'église de St-Georges-Nigremont (2<sup>ème</sup> tranche) pour 15 000 €,
  - la restauration de l'église de Tercillat (3<sup>ème</sup> tranche) pour 7 886 €,
  - la restauration intérieure de l'église de Banize pour 6 660 €,
  - la restauration de la chapelle du Souchet de Bussière-St-Georges (1<sup>ère</sup> tranche) pour 6 120 €.
- la rénovation des équipements sportifs pour 11 677 € dont :
  - la réfection d'une aire de jeux, terrain de tennis et basket ball sur la commune de Sardent pour 5 000 €,
  - la mise aux normes des installations sportives du camping municipal de Châtelus-le-Marcheix (1<sup>er</sup> acompte) pour 3 447,50 €.
- la constitution du fonds de tapisseries contemporaines pour 213 246 € et 7 897 € pour le pôle de conservation de la Cité de la Tapisserie ;
- les subventions pour équiper les médiathèques à hauteur de 2 267 € et 1 445 € pour les travaux d'accessibilité (commune de Crozant).

### **3) ACTION SOCIALE 475 586 €**

Les principales dépenses concernant la fonction sociale ont intéressé pour 150 000 € la subvention pour la D.S.P. domotique, 10 000 € la subvention versée au Centre Hospitalier de Guéret pour l'acquisition d'un automate.

S'agissant du logement social, 197 250 € ont concerné les PALULOS PLAI et 118 336 € les subventions PIG.

### **4) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES 2 679 927 €**

- Pour l'Eau et l'Assainissement, un programme de 456 646 € a permis la réalisation d'opérations dont les plus importantes figurent ci-après :

. Programme départemental d'assainissement : 326 839 € dont :

*Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine* : réhabilitation de la station d'épuration à Auzances (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> acomptes) pour 83 567 €,

*Commune de La Celle-Dunoise* : réhabilitation du réseau et création d'une unité de traitement pour 69 121 €,

*Commune de Le Grand-Bourg* : création d'un bassin tampon, d'un poste de refoulement et d'une station d'épuration (solde) pour 28 528 €,

*Commune de Saint-Sulpice-le-Guérétois* : réhabilitation des réseaux d'assainissement du bourg et du village de Choiseau pour 12 888 €,

*Communauté de Communes Creuse Confluence* : réalisation d'un diagnostic réseau à Evaux-les-Bains pour 8 615 €,

*Commune de Châtelus-Malvaleix* : réalisation d'un diagnostic réseau pour 2 726 €,

*Commune de La Souterraine* : renforcement du réseau des eaux usées pour 5 583 €,

*Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine* : création d'un réseau neuf à Lavaveix-les-Mines (solde) pour 3 657 €,

*Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine* : assainissement du bourg de Saint-Domet - Traitement et réseau pour 22 942 €,

*Communauté d'Agglomération du Grand Guéret* : étude et transfert de compétence "eau potable, assainissement, eaux pluviales" pour 15 231 €,

*Commune de Bourganeuf* : création d'un réseau et d'une unité de traitement sur le village de Bouzogles pour 36 937 €,

*Commune d'Ajain* : diagnostic du réseau d'assainissement pour 5 070 €,

*Commune de Saint-Germain-Beaupré* : création assainissement collectif pour 31 974 €.

. Programme départemental d'adduction d'eau potable : 129 807 € dont :

*Commune de Faux-la-Montagne* : travaux d'interconnexions entre "Mercier-Ferrier" et "Bon Martin" et reprise de branchements à "Loudoueineix" (solde) pour 16 022 €,

*SIAEPA de la Région de Crocq* : mise en place d'équipements de désinfection sur le réseau de La Courtine pour 16 149 €,

*SIAEPA de la Région de Crocq* : travaux de protection du captage de Saint-Péry, commune du Mas-d'Artige pour 9 418 €,

*Commune de Villard* : PPC, captages de Chambourtière et des Vergnes - suivi agronomique, pour 4 574 €,

*SIAEPA du Bassin de Gouzon* : réhabilitation des forages de Réville et Varenne et de la station de Chabannaud pour 60 324 €,

*Commune de Saint-Léger-Bridereix* : PPC, étude préalable, captages de Freisse 1 et 2 pour 802 €,

*SIE de l'Ardour* : phase travaux/acquisitions de terrain de l'opération de protection de captages de Forgeas 2 pour 3 295 €,

*SIAEP de Saint-Sébastien/Crozant* : pose de compteurs avec télégestion pour 7 114 €,

*SIAEP de la Région de Boussac* : captages Maisons, Bordes, Mathelin, Mazère, Méris et Petit Bougnat pour 3 551 €,

*Commune de La Cellette* : étude diagnostic AEP pour 7 560 €,

*Commune de Noth* : pose de compteurs de sectorisation sur le réseau AEP pour 998 €.

- Subvention d'investissement au Syndicat de l'aérodrome Montluçon-Guéret : 33 447 €.

- Subvention d'équipement versée à DORSAL (déploiement de l'outil Haut-Débit) : 2 189 835 €

- Déploiement fibre optique jusqu'au domicile de l'abonné JALON 1 du SDAN 1 750 000 €

- Contribution du Conseil Départemental au capital social de la SPL-NATHD 187 500 €

- Solde SDAN Pilot (Axe 2 bis complément) 85 668 €

- Fonds de concours versé à DORSAL : remboursement capital emprunt garanti par le Conseil Départemental 166 667 €

## 5) AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT 130 702 €

En matière d'environnement, la réalisation d'opérations dont les plus importantes sont :

- Subventions aménagement des milieux aquatiques : 49 826 €
  - Association Syndicale Autorisée d'Aménagement et de Gestion Hydraulique de la Creuse : mise en conformité du plan d'eau de Massebrot sur la commune de Saint-Eloi, propriété de M. VAUDOIN 1 076 €
  - Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse : réalisation de la deuxième tranche de travaux de restauration (année 2017) prévus dans le cadre du CTMA de la Petite Creuse 9 101 €
  - Communauté de Communes Creuse Grand Sud : réalisation de la première tranche de travaux (2017) prévus dans le cadre du CTMA Vienne Amont 2 289 €
  - Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Rivière Creuse et ses Affluents (SIARCA) : réalisation de la première tranche de travaux (2017) prévus dans le cadre du CTMA Creuse Aval 5 814 €
  - Communauté d'Agglomération du Grand Guéret : réalisation de la première tranche de travaux de restauration (année 2017) prévus dans le cadre du CTMA Creuse Aval 8 992 €
  - Communauté de Communes Creuse Sud Ouest : réalisation de la première tranche de travaux de restauration (année 2017) prévus dans le cadre du CTMA Vienne Amont 2 13 857 €
  - Communauté de Communes Creuse Sud Ouest : réalisation de la deuxième tranche (2018-2019) de travaux de restauration des milieux aquatiques dans le cadre du CTMA Vienne Amont 2 8 959 €
  - Communauté de Communes Creuse Sud Ouest : réalisation de la deuxième tranche de travaux de restauration (année 2018) prévus dans le cadre du CTMA Creuse Aval 1 738 €
- Opération de gestion intégrée de bassin versant et aménagements milieux aquatiques : 6 035 €
  - M. Roger GALLAND : mise en conformité du plan d'eau du Chatelard sur la commune d'Ahun, propriété de M. GALLAND 1 266 €
  - Fédération de Pêche et de protection du milieu aquatique : réalisation de la première tranche de travaux de restauration (2017) prévus dans le cadre du CTMA Vienne Amont 2 2 706 €
  - Fédération de Pêche et de protection du milieu aquatique : réalisation de la première tranche de travaux de restauration (2019) prévus dans le cadre du CTMA de la Sédelle Cazine et Brezentine 743 €
  - Fédération de Pêche et de protection du milieu aquatique : réalisation de la troisième tranche de travaux de restauration (année 2017) prévus dans le cadre du CTMA du Chavanon 1 320 €
- Subvention au CEN : 20 000 €

Pour l'aménagement et le développement rural, un crédit global de 54 841 € a été nécessaire regroupant :

- le Fonds d'Aide à l'Équipement des Communes pour un montant de 29 226 € afin d'honorer les engagements antérieurs,
- les subventions d'équipement pour les salles de loisirs versées à hauteur de 16 080 €,

- la participation au syndicat mixte de "La Fôt" s'est élevée à 9 535 €.

## 6) DÉVELOPPEMENT 582 177 €

Les subventions d'équipement sur la ligne "Interventions agricoles" se sont rapportées :

- aux échanges amiables pour un montant de 24 821 €,
- aux aides aux agriculteurs avec le soutien aux CUMA pour 155 355 €.

Les aides sur la rubrique "Politique territoriale" ont représenté un montant total de 393 426 € et ont permis de financer les opérations suivantes :

*Commune de Chéniers* : étude pour la création d'une Maison des Services" pour 9 563 €,

*Commune de Bénévent-l'Abbaye* : Maison des Patrimoines (avance) pour 23 549 €,

*Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse* : création d'une micro-crèche à Marsac (acompte et solde) pour 16 298 €,

*Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse* : aménagement centre aqualudique-espace de remise en forme pour 52 500 €,

*Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse* : requalification de l'espace Monet Rollinat à Fresselines, phase 3 (acompte et solde) pour 63 890 € ,

*Communauté d'Agglomération du Grand Guéret* : station sport nature, phase 2 - aménagement des sites de pratique Anzème, Jouillat-Glénic, Maupuy-Courtille (acompte) pour 20 855 €,

*Communauté d'Agglomération du Grand Guéret* : station sport nature - création parcours acrobatique Maupuy-Courtille pour 17 550 €,

*Commune de Jarnages* : construction d'une halle de marché pour 35 024 €,

*Commune de St-Silvain-Bellegarde* : réaliser les 1<sup>ères</sup> opérations à l'étude globale d'aménagement du bourg pour 11 493 €,

*Commune d'Evaux-les-Bains* : construction de la salle socio-culturelle (avance et acompte) pour 83 051 €,

*Commune de Lavaveix-les-Mines* : réhabilitation de la maison des ingénieurs (acomptes) pour 52 138 €,

*Association La Bascule* : création d'un espace de rencontre et d'animation sociale à Gentioux "La Renouée" pour 3 672 €,

*Théâtre Mérinchal* : équipement matériel du Théâtre Hélios pour 2 334 €,

*Association Husk'In Creuse* : construction structure accueil chenils, matériels attelage, communication pour la création d'une activité de pratique de sports de traîneaux en attelages canins, sur neige et hors neige pour 1 510 €.

## **C/ LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES 11 992 887 €**

Le remboursement du capital de la dette est ressorti à 11 340 008 €.

Le deuxième versement (45 %) de l'avance remboursable consentie à la Communauté de communes Creuse Grand Sud dans le cadre du déploiement du très haut débit, s'est élevé à 256 260 €.

Les prêts d'honneur aux étudiants ont mobilisé un crédit de 2 000 €, les prêts sociaux une somme de 8 236 € et le fonds d'avance habitat 386 383 €.

## **D/ LES OPÉRATIONS PATRIMONIALES 165 709 €**

Elles se sont élevées à 165 709 € (opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement).

## **E/ LES TRANSFERTS ENTRE SECTIONS 2 150 110 €**

Ils ont représenté 2 150 110 € pour les opérations d'ordre relatives aux subventions transférables et aux plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations.







## **LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Elles ressortent à 168 873 996 € et représentent 83,72 % des dépenses totales du budget.

Au travers de la présentation fonctionnelle, les différentes composantes de ces dépenses de fonctionnement s'établissent comme suit, sachant que chaque fonction intègre les frais de personnel qui s'y rattachent :

Pour information, la masse salariale globale pour l'exercice 2019 s'est élevée à 35,955 M€ contre 35,508 M€ en 2018.

### **1) SERVICES GÉNÉRAUX 11 443 118 €**

Ce poste a rassemblé, outre les frais de fonctionnement courant des services (acquisitions de petit matériel d'entretien, fournitures de bureau, maintenance des matériels et logiciels informatiques ; carburants, combustibles ; charges d'électricité, d'eau, de gaz, d'assainissement ; entretien des véhicules ; assurances des biens meubles et immeubles), les frais du personnel non ventilables dans les différentes fonctions, les assurances du personnel, les indemnités versées aux élus, leurs frais de déplacements et leurs cotisations retraite.

### **2) SÉCURITÉ 6 061 166 €**

La participation du Département au fonctionnement du SDIS (6 000 000 €) figure à ce chapitre de même que les subventions à hauteur de 3 000 € pour la Prévention Routière et 2 000 € chacune pour l'Unité de Développement des Premiers Secours de la Creuse et pour l'Association Départementale de Protection Civile. Pour l'organisation des Assises Nationales Santé Secours et Territoires qui se sont déroulées à La Souterraine, 50 000 € ont été mobilisés.

Pour l'entretien des bâtiments de la caserne de gendarmerie de La Courtine 4 166 € ont été consommés.

### **3) ENSEIGNEMENT 7 048 931 €**

La participation au fonctionnement des collèges a constitué la dépense la plus significative en matière d'enseignement pour un montant de 1 541 173 €. Le poste salarial des ATTEE s'est établi à 4 571 492 M€ pour l'exercice 2019 (4,486 M€ en 2014, 4,616 M€ en 2015, 4,385 M€ en 2016, 4,483 M€ en 2017, 4, 503 M€ en 2018.)

Les dépenses pour les travaux d'entretien dans les collèges se sont élevées à 75 205 €

La participation à l'IUP d'Ahun s'est élevée à 64 000 €. Le fonctionnement du pôle universitaire de Guéret a nécessité une participation de 60 000 €. 15 000 € ont également été versés dans le cadre de la formation DUT "carrières sociales" pour financer le déplacement des professeurs.

Les subventions aux cantines scolaires de moins de 30 rationnaires, les classes de découverte et d'initiation artistique ont nécessité une enveloppe de crédits de 84 518 €.

Les subventions aux associations scolaires et péri-scolaires (UFOLIM, Atelier Canope 23, coopératives scolaires ...) ont mobilisé 47 775 €, les déplacements et la billetterie pour les opérations "collèges au musée, au cinéma, au théâtre, au patrimoine, les projets inter-établissements" 20 753 €.

### **4) CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS 6 595 017 €**

Les moyens de fonctionnement courant des services culturels départementaux figurent dans cette fonction. Il convient d'y ajouter les subventions votées au profit des associations à but culturel, sportif pour un montant de 916 470 €.

La rubrique jeunesse (action socio-éducative) et loisirs représente 38 408 € dont 30 100 € pour les centres de loisirs sans hébergement.

La participation au plan piscines, le transport des élèves des sections sportives et les locations des équipements sportifs pour les collèges (188 890 €) intègrent également cette rubrique, de même que la participation au Conservatoire départemental de musique pour un montant de 1,725 M€, à la Cité de la Tapisserie : 445 000 €, au Syndicat des Ruines de Crozant : 44 256 €, au C.A.U.E. : 125 358 €, aux espaces culturels de La Souterraine, Guéret et Aubusson : 170 000 €.

### **5) PRÉVENTION MÉDICO-SOCIALE 1 316 768 €**

Hormis les crédits de fonctionnement de la P.M.I., les dépenses concernant le financement des crèches et haltes garderies (134 483 €), le soutien financier aux relais d'assistants maternels itinérants (47 145 €) de même que les actions médicales et d'information en direction de la population sur certaines pathologies en développement ou transmissibles, figurent également dans cette fonction.

### **6) ACTION SOCIALE 51 850 221 €**

Examinées dans le détail, les dépenses les plus significatives concernent :

- *pour la famille et l'enfance* :

- . les rémunérations et indemnités revenant aux assistantes et assistants familiaux, soit 5,377 M€ en 2019 contre 5,165 M€ en 2018,
- . les frais en famille d'accueil : 1,715 M€,
- . le foyer de l'enfance : 2,575 M€,
- . les frais d'hébergement en maisons d'enfants : 0,997 M€,
- . les frais d'hébergement en établissements médico-sociaux (lieux de vie et d'accueil) : 0,831M€,
- . l'aide éducative en milieu ouvert : 0,979 M€,
- . les frais de transport des élèves en situation de handicap : 1,109 M€.

S'agissant de l'aide sociale à l'enfance, le nombre d'enfants confiés s'élevait à au 31/12/2019 contre 359 au 31/12/2018.

Il est également précisé que le nombre de mineurs non accompagnés (MNA) au 31 décembre 2019 ressortait à 92 contre 66 au 31 décembre 2018. Le coût de la prise en charge ressort à 1 254 170 € en 2019 contre 1 085 731 € en 2018.

- *pour les personnes en situation de handicap* :

- . les prestations de compensation : 3,896 M€,
- . les allocations versées : 0,336 M€,
- . les frais de séjour en établissements : 16,153 M€,
- . les frais de séjour en accueil familial : 0,481 M€.

- *pour les personnes âgées* :

- . l'hébergement en établissements et familles d'accueil : 5,736 M€.

- *pour les autres interventions sociales* :

. la mobilité des étudiants en Europe et au-delà a mobilisé 440 € en 2019. Les bourses réservées aux élèves du second degré ont nécessité un crédit de 107 991 €, le fonds social cantines s'élève à 23 636 €,

- . les secours d'urgence ont mobilisé 121 930 €.

## **7) PERSONNES DÉPENDANTES 30 227 601 €**

Les principales dépenses figurant à ce chapitre concernent les allocations personnalisées d'autonomie versées aux bénéficiaires à domicile ou en établissements, aux établissements eux-mêmes et aux services d'aide à domicile.

L'A.P.A. à domicile (17,532 M€) a été versée pour :

- les bénéficiaires à hauteur de 6,248 M€,
- les services d'aide à domicile pour un montant de 11,284 M€.

L'A.P.A. en établissement (10,508 M€) a été versée :

- à l'établissement pour 9,554 M€,
- aux bénéficiaires pour 0,954 M€.

## 8) R.S.A. 19 409 185 €

Allocations versées à la C.A.F. et la M.S.A.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Montants	11,958 M€	12,655 M€	13,625 M€	13,005 M€ (11 mois de paiement)	14,802 M€ (12 mois de paiement)	16,158 M€ € (13 mois de paiement)	15,183 M€	15,429 M€

Le nombre de bénéficiaires (allocataire + éventuel conjoint) du RSA s'élève à 2 878 au 31/12/2019 contre 2 941 au 31/12/2018.

## 9) RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES 15 160 729 €

Hors dépenses de personnel et de fonctionnement courant du Service de l'Eau et du Service des Routes, les dépenses les plus importantes concernent la voirie départementale et ressortent en 2019 à 5 253 801 € (5 903 153 € en 2014, 5 419 945 € en 2015, 5 132 765 € en 2016, 5 143 723 € en 2017 et 5 346 619 en 2018).

Celles réservées à l'entretien courant des routes départementales se sont élevées à 4 371 047 €, réparties comme suit :

- Entretien courant, enduits, fossés, travaux préparatoires : 3 040 120 €
- Fauchage, débroussaillage : 1 088 405 €
- Elagage : 111 647 €

- Plan d'intervention ouvrages d'art : 102 562 €
- Mission surveillance active : 28 313 €

Le service hivernal est ressorti à 882 754 € contre 937 643 € en 2018.

La participation au Syndicat mixte DORSAL s'est élevée à 239 204 € dont 117 883 € correspondant au remboursement des intérêts d'un emprunt de 5 M€ souscrit par DORSAL et garanti par le Conseil Départemental.

Sur la rubrique "eau et assainissement", il s'agit essentiellement des dépenses liées aux analyses effectuées par le Laboratoire Départemental d'Analyses dans le cadre de l'assistance technique aux exploitants des stations d'épuration (41 652 €).

## **10) AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT 855 587 €**

Les crédits figurant dans cette rubrique concernent plus particulièrement le fonctionnement courant du service et les frais du personnel impliqué dans le domaine de l'environnement de même que les diverses subventions et participations pour les actions en faveur du milieu naturel ou du développement rural. Ont figuré à ce chapitre :

- les participations au fonctionnement du Syndicat Mixte du PNR de Millevaches en Limousin pour 42 529 €, la participation au fonctionnement de l'Etablissement Public de Bassin pour 17 474 €, la subvention à l'association CPIE des Pays Creusois pour 18 000 €, la subvention C.E.N. pâturage ovin pour 10 000 €. Les autres subventions dans le domaine de l'environnement se sont élevées à 17 779 €

- les crédits versés à l'Office National des Forêts pour la gestion des parcelles boisées du département pour 1 293 €.

Les frais d'analyses effectuées pour le suivi de la qualité de l'eau de l'étang des Landes réalisées par le Laboratoire départemental ont représenté 2 339 €.

Le marché intervenu avec le C.E.N. Limousin pour la mission d'assistance à la conservation et à la gestion du patrimoine naturel sur la Réserve Nationale Naturelle de l'Etang des Landes a mobilisé 30 098 €.

Les dépenses liées au marché intervenu avec l'O.N.F. pour l'animation du site Natura 2000 Tardes et Cher se sont élevées à 12 000 € et celles relatives au marché passé avec les Jeunes Agriculteurs pour l'animation du site Natura 2000 du Bassin de Gouzon - Etang des Landes ont représenté 10 000 €.

Des achats de matériels pour un montant de 5 338 € ont été nécessaires au suivi scientifique, à l'entretien de la réserve ainsi que 5 088 € pour de travaux de génie écologique.

## **11) TRANSPORTS 3 967 821 €**

Sur ce chapitre figure le montant de la compensation versée à la Région Nouvelle Aquitaine, dans le cadre du transfert de la compétence transport, qui représente 3 967 821 €.

## **12) DÉVELOPPEMENT 2 548 456 €**

Le volet animation de la politique territoriale s'est élevé à 30 180 €.

La participation au fonctionnement de l'Aérodrome Montluçon-Guéret a mobilisé 57 576 €.

La participation statutaire au GIP Trace de Pas représente 22 500 €.

En matière d'agriculture, la rubrique "autres" qui a totalisé un montant de 412 038 €, regroupe les aides aux actions menées par le G.D.S.C.C. (245 000 €), le soutien à Creuse Remplacement Agricole (18 000 €), le partenariat avec la Chambre d'Agriculture (100 000 €), les chèques installation (5 000 €), l'aide sécheresse versée à l'APAC (19 988 €), les subventions aux foires concours et comices agricoles et les subventions aux associations relevant du domaine agricole.

Dans le domaine du tourisme, figurent les participations au Lac de Vassivière pour 265 001 €, la subvention allouée à Creuse Tourisme pour 950 000 € ainsi que les subventions accordées aux associations pour 15 750 €.

## **13) SERVICES COMMUNS NON VENTILÉS 12 389 396 €**

Cette rubrique comporte principalement les opérations financières (intérêts de la dette départementale pour 1 655 291 € et les charges financières de gestion). Les frais de fonctionnement des groupes d'élus (91 139,40 €), la provision pour dépréciation des comptes de redevables (31 064 €) et les transferts entre les sections (dotation aux amortissements pour 9 890 845 €) figurent également au présent chapitre.

En outre, le prélèvement concernant le fonds de solidarité s'est élevé à 523 938 € et celui relatif au fonds de soutien interdépartemental (F.S.I.D.) à 152 263 €.





# LES RECETTES

Globalement réalisées à près de 100 % par rapport aux prévisions, les recettes se sont élevées (hors opérations d'ordre et reprise du résultat N-1) à 200 958 214 €.

## **1) LES RECETTES FISCALES**

Les recettes fiscales (directes et indirectes), recouvrées à hauteur de 90 435 348 €, représentent 45,01 % du total des recettes réelles départementales.

Depuis la suppression de la taxe professionnelle et compte tenu des multiples modifications apportées à la fiscalité, l'autonomie financière du Département se résume au seul pouvoir décisionnel sur le taux de foncier bâti. Sur le montant global de nos recettes réelles, le taux de cette autonomie est passé de 20,6 % en 2009 à 9,7 % en 2014, 10,9 % en 2015, 13 % en 2016, 13,68 % en 2017, 14,02 % en 2018 et 13,45 % en 2019. Dans le même temps, le point de fiscalité est passé de 380 000 € en 2009 à 208 000 € en 2014, 214 000 € en 2015, 256 000 € en 2016, 258 000 € en 2017, 263 000 € en 2018 et 270 127 € en 2019.

La compensation concernant la suppression de la taxe professionnelle a cumulé en 2019 :

- une part de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (C.V.A.E.) : 3,297 M€ ;
- une part d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (I.F.E.R.) : 0,535 M€ ;
- une part de la taxe sur les conventions d'assurance (T.S.C.A.) : 9,579 M€ ;
- une dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (D.C.R.T.P.) : 3,407 M€ ;
- un versement du fonds de garantie individuelle des ressources (F.N.G.I.R.) : 3,028 M€.

En ce qui concerne les droits de mutation à titre onéreux et les taxes additionnelles aux droits d'enregistrement, il est constaté des encaissements supérieurs à ceux de 2018. Le montant réalisé s'est élevé à 7,744 M€ contre 7,378 M€ en 2018.

La taxe sur la consommation finale d'électricité (T.C.F.E.), instituée par la loi portant nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME) est assise uniquement sur les quantités d'électricité consommées par les usagers. Le produit constaté en 2019 s'est élevé à 1,385 M€ contre 1,438 M€ en 2018.

En matière de R.S.A., la compensation est versée depuis 2004 par prélèvement d'une part de T.I.C.P.E. (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques). En 2019, son montant s'est élevé à 8,431 M€.

Un autre prélèvement de T.I.C.P.E. de 2,849 M€ a été attribué en 2019 au Département pour permettre de compenser l'acte II de décentralisation en complément de la T.S.C.A. (Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance) insuffisante pour financer les compétences dévolues aux départements.

Le produit de la T.S.C.A. s'est élevé à 24,609 M€ avec :

- pour la part décentralisation : 15,030 M€ ;
- pour la suppression de la taxe professionnelle : 9,579 M€.

La première part de T.S.C.A. (15,030 M€) regroupe :

- au titre de l'article 52 de la Loi de Finances 2005, l'ensemble des financements relatifs aux intégrations des personnels (A.T.T.E.E. et D.D.E., le transfert de la R.N. 141, la suppression de la vignette automobile...) pour un montant de 12,211 M€ ;
- au titre de l'article 53 de la même loi, la compensation relative aux frais de fonctionnement du S.D.I.S. à hauteur de 2,819 M€.

La taxe d'aménagement établie au taux de 2,5 % a généré des recettes à hauteur de 0,820 M€ contre 0,949 M€ en 2018, 0,814 M€ en 2017, 0,965 M€ en 2016 et 1,251 M€ en 2015.

Il a été encaissé 11 981 € au titre de la taxe additionnelle à la taxe de séjour.

## **2) LES FONDS DE PÉRÉQUATION**

- Le fonds de péréquation des D.M.T.O. qui est fonction de l'évolution des transactions au niveau national a été notifié à hauteur de 5 671 640 €. Il était de 5 266 014 € en 2018.
  - Le fonds de péréquation de la C.V.A.E. a été fixé à 298 535 € en 2019. Il était en 2018 de 328 131 €.
- Le fonds pour le financement des 3 AIS, 7 770 840 € :
- 1<sup>ère</sup> part : Dispositif de compensation péréquée (D.C.P.) qui prend en compte les produits nets des frais de gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Son montant ressort à 6 320 390 € (6 051 878 € en 2018).
  - 2<sup>ème</sup> part : Fonds de solidarité - Cette part est alimentée pour partie par l'augmentation du taux des droits de mutation fixé à 4,5 %. Les versements se sont élevés à 1 974 388 € et les prélèvements à 523 938 € soit une recette nette de 1 450 450 € contre 702 980 € en 2018 et 357 998 € en 2017.

- Le fonds de soutien interdépartemental (F.S.I.D.) créé en 2019 s'est élevé à 5 998 141 € (attribution : 6 150 404 € et prélèvement : 152 263 €).

### **3) LES EMPRUNTS**

Le volume des emprunts réalisés en 2019 s'est élevé à 13,500 M€ et représente 6,72 % du montant global de nos recettes réelles. Sur cette enveloppe, 1,750 M€ ont été mobilisés pour financer le Très Haut Débit.

### **4) LES DOTATIONS DE L'ÉTAT**

Le montant global de la D.G.F. représente 43 536 605 €. Il était de 43 439 436 € en 2018.

La D.G.D. s'est élevée comme les années précédentes à 1 758 917 €.

Le Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (F.M.D.I.), créé en 2006 pour compléter la T.I.P.P. en matière de compensation du R.M.I., a généré une recette de 678 622 € ; elle était de 799 481 € en 2018, 689 791 € en 2017 et 622 188 € en 2016.

La D.G.E. a été remplacée en 2019 par la Dotation de Soutien à l'Investissement Départemental (D.S.I.D.). La part forfaitaire s'est élevée à 2 476 689 € et la part "projets" à 602 932,80 € (versement de la dotation à hauteur de 80 % sur les dépenses relatives au carrefour de la Seiglière).

Le F.C.T.V.A., calculé sur nos dépenses d'investissement éligibles en 2018 s'élève à 1,917 M€. Le F.C.T.V.A. sur les dépenses d'entretien (dispositif créé en 2017) a généré des recettes de fonctionnement à hauteur de 229 574 €.

La Dotation Départementale d'Équipement des Collèges est identique depuis l'exercice 2008, soit 729 274 €.

Le produit des amendes de police, inscrit en section d'investissement au chapitre "Réseaux et infrastructures", a été réalisé à hauteur de 721 037 €. Le montant encaissé en 2018 était de 730 695 €.

### **5) LES RECOUVREMENTS D'AIDE SOCIALE**

Ces recouvrements se sont élevés à 3 273 446 € en 2019.

L'ensemble des recouvrements sur bénéficiaires s'établit à 1,537 M€. Les versements sur Sécurité Sociale s'élèvent à 100 194 €. Les recettes diverses d'Aide Sociale représentent 1 636 723 € dont 394 924 € du Fonds Social Européen versés au titre de l'insertion, 89 149 € au titre du recouvrement des indus d'insertion, 5 047 € pour les indus d'aide sociale A.P.A. et 608 598 € pour le remboursement des salaires des agents mis à disposition de la M.D.P.H.

6) Pour la prise en charge des Mineurs Non Accompagnés (MNA), l'Etat a versé 129 000 €.

## **7) DOTATIONS VERSÉES PAR LA C.N.S.A.**

Financement de l'A.P.A. : La dotation émanant de la C.N.S.A. pour l'A.P.A. a été réalisée lors de l'exercice 2019 à hauteur de 16,721 M€. Ce montant correspond au solde de l'année 2018 (2,640 M€) et aux acomptes mensuels versés en 2019 (14,081 M€).

Dans le cadre de la Conférence des financeurs, notre département a perçu de la C.N.S.A. :

- 25 656 € pour le forfait autonomie,
- 368 646 € pour les actions de prévention.

Financement de la P.C.H. : Pour la prestation de compensation du handicap, la C.N.S.A. a versé au Département une dotation de 1,188 M€.

Financement de la M.D.P.H. : La dotation versée pour le fonctionnement de la M.D.P.H. s'élève à 336 320 €.

## **8) LES AUTRES RECETTES**

En dehors des principales recettes précitées, l'ensemble des "autres recettes" regroupe des aides, participations, subventions et produits de toutes natures.

- Les subventions de l'État s'élèvent à 1 230 289 €. Elles regroupent pour les principales :

En investissement :

- dans le cadre de la sécurisation des collèges sur le Fonds Interministériel de la Prévention de la délinquance, une somme de 18 832 € (solde) a été versée.
- la Fédération française de basket a attribué 4 506 € pour les travaux de mise aux normes du gymnase de la Pigue.
- les primes "Energies" se sont élevées à 145 971 € pour nos bâtiments départementaux et 456 390 € pour les collèges.
- les crédits T.E.P.C.V. à hauteur de 300 000 € correspondent pour 100 000 € au solde de l'action "mobilité" et 200 000 € à un acompte pour le financement de l'action "restructuration du foyer d'Arfeuille-châtain".

- L'Etat a également versé au titre de la Dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités (intempéries sur routes départementales en 2018) une somme de 29 523 €.

En fonctionnement :

- sur le projet de mise en valeur de la Vallée des Peintres de la Creuse, l'État a accompagné le Département à hauteur de 28 000 € et à hauteur de 25 000 € pour le contrat départemental de la Lecture Itinérante et 10 000 € pour l'appel à projet 1<sup>ères</sup> Pages.
  - 85 635 € pour le financement du fonctionnement du site de l'Etang des Landes et 31 484 € de fonds européens pour l'animation du site Natura 2000.
  - 50 000 € subvention FNADT dans le cadre de l'étude de préfiguration de l'accompagnement de la transformation numérique de la collectivité.
  - 278 600 € pour les Pass numériques.
  - 13 351 € subvention FNADT pour le projet "Chantiers démonstrateurs" et 21 800 € pour le projet "Accueil et attractivité".
- Le montant des aides versées par la Région est de 1 201 813 €. Elles s'appliquent au programme routier d'intérêt régional (aménagement RD 990 entre la Clide et La Seiglière).
- Les produits domaniaux ont concerné les bâtiments départementaux loués à des tiers :
    - cafétéria du C.C.A.J.L. d'Aubusson : 1 478 €,
    - la caserne de gendarmerie de La Courtine : 64 874 €,
    - locaux du C.P.I.E. : 1 830 €,
    - locaux occupés par le service Transport de la Région Nouvelle-Aquitaine : 31 022 €.
  - Les cessions de bâtiments et de matériels ont représentés 171 204 € :
    - Centre Documentation Aubusson : 85 000 €,
    - bâtiment Bourganeuf : 78 000 €,
    - divers terrains à Chambonchard et à Sardent : 2 520 €,
    - vente de véhicules : 5 000 €,
    - vente action SEM Evaux-les-Bains : 684 €.
  - Les produits divers, qui regroupent principalement les remboursements des salaires des agents mis à disposition (Syndicat Mixte Emile Goué, Syndicat Mixte de la Cité de la Tapisserie) ainsi que les remboursements d'assurance, le remboursement des prêts et avances au personnel, aux étudiants et à divers établissements publics et le fonds d'avance habitat, ont enregistré une recette de 4,680 M€.

## **PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE**

Tels sont les éléments du compte administratif 2019 que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse

Valérie SIMONET

<b>DECISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS</b>
--







**CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26/06/2020**

<b>RAPPORT N°</b> <b>CD2020-06/1/3</b> <b>DOSSIER N°4059</b>	<b>CD – AFFAIRES GENERALES, MODERNISATION DE L’ACTION PUBLIQUE</b>
--	--

<b>Origine :</b>	<b>Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget</b>
------------------	--

<p style="text-align: center;"><b>BUDGET PRINCIPAL</b> <b>AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019</b></p>
--

**I. OBJET DU RAPPORT**

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, il convient de statuer sur l'affectation des résultats de chaque section en considérant les éléments suivants :

1/ le solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019 s'établit à :

- solde d'exécution de l'exercice : + 89 823,16 €
- résultat d'investissement antérieur reporté : + 1 550 421,03 €

\_\_\_\_\_

solde d'exécution cumulé : + 1 640 244,19 €

2/ le solde d'exécution de la section de fonctionnement au 31 décembre 2019 ressort à :

- solde d'exécution de l'exercice : + 11 353 048,49 €
- résultat de fonctionnement antérieur reporté : + 10 056 426,48 €

\_\_\_\_\_

solde d'exécution cumulé : + 21 409 474,97 €

## **PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE**

Je vous propose d'affecter le résultat excédentaire d'investissement (+ 1 640 244,19 €) et le résultat excédentaire de fonctionnement (+ 21 409 474,97 €) au financement du Budget Primitif de l'exercice 2020. Ces résultats ont fait l'objet d'une reprise anticipée dès le vote du Budget Primitif le 7 février 2020.

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse

Valérie SIMONET

<b>DECISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS</b>
--

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26/06/2020

<b>RAPPORT N°</b> <b>CD2020-06/1/4</b> <b>DOSSIER N°4003</b>	CD – AFFAIRES GENERALES, MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE
--	---

Origine :	Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget
-----------	---

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU PARC DEPARTEMENTAL

#### I. OBJET DU RAPPORT

Les résultats du compte administratif du budget annexe du Parc départemental se présentent comme suit :

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	326 888,86 €	6 521 002,77 €	6 847 891,63 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	1 249 960,78 €	6 047 190,91 €	7 297 151,69 €

Résultat de gestion : + 449 260,06 €

- Investissement : + 923 071,92 €

- Fonctionnement : - 473 811,86 €

Résultat 2018 reporté d'investissement : - 372 768,24 €

Résultat 2018 reporté de fonctionnement : + 1 828 637,84 €

---

Excédent global de clôture : + 1 905 129,66 €

- Investissement : + 550 303,68 €
- Fonctionnement : + 1 354 825,98 €

Ce résultat global ressort à + 1 905 129,66 € et a été intégré au budget principal lors de l'examen du Budget Primitif 2020, par anticipation. Le résultat provisoire de clôture est équivalent au résultat définitif de clôture.

## **A/ LES DÉPENSES :**

### **Investissement :**

Il a été acheté un logiciel de comptabilité analytique (GESCAR) pour le magasin et l'atelier, pour un montant de 38 782,29 €.

S'agissant de l'acquisition de véhicules et engins, le solde de la facturation du matériel notifié en 2018 a été effectué en 2019 pour 173 238,12 € (matériel de transport). Pour les marchés notifiés en 2019, la totalité sera intégrée en 2020 : matériel de transport pour 332 100 € et matériel industriel pour 459 062,28 €.

La reprise des stocks de peinture et de glissières représente 56 397,60 €.

### **Fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 6 521 002,77 €.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- carburant (fuel, gazole, SP 95) 805 838,13 €
- émulsion 483 867,59 €
- grave-émulsion-enrobés à froid 277 646,50 €
- pièces de rechange et pneumatiques 531 001,40 €
- granulats 230 406,24 €
- produits de marquage routier 2 180,76 €
- sel de déneigement 274 191,34 €
- glissières de sécurité 32 309,14 €
- location de matériel et outillage, de matériel de transport, de matériel de travaux 207 759,06 €
- prime d'assurance des véhicules et engins 77 479,40 €
- remboursement à l'État de la masse salariale des OPA 73 395,29 €

- sous-traitance 71 274,10 €
- entretien camions 122 331,12 €

La masse salariale des agents territoriaux au 31 décembre 2019 ainsi que la rémunération d'agents non titulaires (remplacements) s'est élevée à 1 350 749,47 €.

La dotation aux amortissements ressort à 799 940,06 €.

## **B/ LES RECETTES :**

Les recettes totales s'élèvent à 6 047 190,91 €.

La facturation sur le budget principal du Conseil Départemental, auprès des collectivités et tiers est répartie comme suit :

### **1/ Travaux 2 262 811,86 €**

- dont - rechargement enduits PATA : 1 521 887,65 €
- élagage, fossés, terrassement : 116 969,23 €
- signalisation horizontale : 34 929,88 €
- pose de glissières : 149 299,78 €
- service hivernal : 373 413,42 €
- essais laboratoire : 66 311,90 €

Il est précisé que les travaux effectués pour le compte des communes et tiers s'élèvent à 96 846,78 €.

### **2/ Location de véhicules et engins 2 367 379,70 €**

- dont - location de tracteurs et débroussailleuses : 903 321,32 €
- location de camions : 305 343,42 €
- location de fourgons : 342 726,01 €
- véhicules de liaison : 377 379,89 €

La facturation concernant l'entretien et les frais de carburant des véhicules de l'administration générale s'élève à 168 625,05 €, celle des véhicules du Laboratoire Départemental d'Analyses étant de 17 325,95 €.

**3/ Vente de marchandises 707 062,28 €**

dont, pour tiers et communes : 167 304,97 € (vente de plaquettes).

La valeur du stock de pièces détachées, matières premières, carburants, lubrifiants, glissières, clôtures et peinture ressort à 695 641,77 € au 31 décembre 2019.

**PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE**

Tels sont les éléments du Compte Administratif du budget annexe du Parc Départemental que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse

Valérie SIMONET

DECISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26/06/2020

<b>RAPPORT N°</b> <b>CD2020-06/1/5</b> <b>DOSSIER N°4055</b>	CD – AFFAIRES GENERALES, MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE
--	---

Origine :	Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget
-----------	---

### **PARC DEPARTEMENTAL AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019**

#### **I. OBJET DU RAPPORT**

Après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019, il convient de statuer sur l'affectation des résultats du Parc départemental en considérant les éléments suivants :

1/ la section d'investissement présente au 31 décembre 2019 un solde excédentaire de 550 303,68 € ;

2/ la section de fonctionnement présente au 31 décembre 2019 un solde excédentaire de 1 354 825,98 €.

#### **PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE**

Je vous propose d'affecter le résultat excédentaire d'investissement d'un montant de 550 303,68 € et celui de fonctionnement d'un montant de 1 354 825,98 € au financement du Budget Principal 2020 de la collectivité.

Suite à la suppression du budget annexe du Parc, ces résultats ont été intégrés au budget principal et ont fait l'objet d'une reprise anticipée dès le vote du budget primitif 2020.

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse

Valérie SIMONET

DECISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS



## CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26/06/2020

<b>RAPPORT N°</b> <b>CD2020-06/1/6</b> <b>DOSSIER N°4048</b>	CD – AFFAIRES GENERALES, MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE
--	---

Origine :	Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget
-----------	---

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

#### I. OBJET DU RAPPORT

Les résultats du compte administratif 2019 du budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses se présentent comme suit :

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	190 495,71 €	2 823 620,04 €	3 014 115,75 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	111 656,57 €	2 823 620,04 €	2 935 276,61 €

Résultat de gestion : - 78 839,14 €

Résultat 2018 reporté d'investissement : + 183 272,09 €

-----  
Excédent de clôture (investissement) : + 104 432,95 €

Ce résultat excédentaire de 104 432,95 € en investissement a été intégré lors de l'examen du budget primitif 2020, par anticipation. Le résultat provisoire de clôture est équivalent au résultat définitif de clôture.

#### **A/ LES DÉPENSES :**

##### Investissement :

Les dépenses d'investissement ont concerné :

- les frais d'études pour 3 234 € : ces dépenses correspondent au diagnostic réalisé dans le cadre du projet photovoltaïque ;

- les travaux réalisés en urgence pour la réfection du réseau de chauffage pour 53 017 € ;
- l'acquisition du matériel informatique destiné au secteur d'immuno-sérologie (lecteurs laser) et le renouvellement d'imprimantes pour 2 791 € ;
- l'acquisition d'un spectromètre de masse avec plasma à couplage inductif (secteur physico-chimie des eaux) pour 125 644 €.

#### Fonctionnement :

Pour 2019, les frais de personnel se sont élevés à 1 824 950 €, les frais de formation à 7 783 € et les frais de déplacement à 2 265 €.

Les autres postes de dépenses de fonctionnement les plus significatifs ont porté sur :

- l'acquisition de produits pharmaceutiques (réactifs) pour 350 868 € : cette dépense est en hausse par rapport à 2018 en raison d'une augmentation des tarifs mais surtout, de la réalisation de la double campagne de prophylaxie Creuse / Haute-Vienne ;
- l'acquisition de consommables à usage unique tels que flacons, tubes, pipettes et pointes de pipettes, boîtes de Pétri... pour 165 719 € ;
- les autres prestations de service pour 41 196 €. L'essentiel est représenté par la collecte / transport des prélèvements vétérinaires des départements limitrophes, les frais de colloques, les frais de nettoyage des vêtements de travail ;
- les frais concernant les analyses sous-traitées à différents laboratoires pour 35 004 € ;
- l'entretien et la réparation de matériel et de mobilier : figure sur cette ligne la maintenance des appareils et des installations du laboratoire, garantissant la continuité du service et des coûts d'analyses maîtrisés toute l'année (87 912 €), soit une diminution de 30 000 € par rapport à 2018 ;
- les divers contrôles qualité pour 41 921 €, relatifs aux frais d'accréditations et aux essais interlaboratoires d'aptitude ;
- les fournitures administratives : 5 057 € ;
- les frais d'affranchissement : 23 589 € ;
- les frais d'électricité : 35 658 € ;
- les combustibles : 28 369 € ;
- l'eau : 16 276 € ;
- la taxe foncière : 2 705 € ;
- l'entretien des véhicules : 4 196 € ;
- les fournitures d'entretien : 1 536 € ;
- la maintenance des autres biens et mobiliers : 7 597 €.

Par ailleurs, la dotation aux amortissements en 2019 s'est élevée à 111 657 € correspondant aux investissements effectués les années précédentes.

#### **B/ LES RECETTES**

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 2 823 620,04 €.

Le total des taxes d'analyses ressort à 2 578 590,70 €.

	<i>Montant</i>	<i>Part des taxes d'analyses</i>
ESST (maladies à prions)	171 258,24 €	6,64 %
Hydrologie Eaux Propres	535 031,05 €	20,75 %
Hydrologie Eaux Résiduaires	98 636,46 €	3,82 %
Hygiène alimentaire	150 576,23 €	5,84 %
Santé animale	109 496,01 €	4,25 %
Sérologie	1 513 592,71 €	58,70 %

A la clôture de l'exercice 2019, la section de fonctionnement est équilibrée avec une dotation de service public d'un montant de 209 496 €.

### **PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE**

Tels sont les éléments du compte administratif du budget annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse

Valérie SIMONET

<p>DECISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS</p>
--

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26/06/2020

<b>RAPPORT N°</b> <b>CD2020-06/1/7</b> <b>DOSSIER N°4049</b>	CD – AFFAIRES GENERALES, MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE
--	---

Origine :	Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget
-----------	---

### LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019

#### I. OBJET DU RAPPORT

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, il convient de statuer sur l'affectation des résultats du Laboratoire départemental d'analyses en considérant que la section d'investissement présente au 31 décembre 2019 un solde excédentaire de 104 432,95 €.

#### PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE

Je vous propose d'affecter le résultat excédentaire d'investissement d'un montant de 104 432,95 € au financement du budget primitif 2020. Ce résultat a fait l'objet d'une reprise anticipée dès le vote du budget primitif le 7 février 2020.

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse

Valérie SIMONET

DECISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26/06/2020

<b>RAPPORT N°</b> <b>CD2020-06/1/8</b> <b>DOSSIER N°4051</b>	CD – AFFAIRES GENERALES, MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE
--	---

Origine :	Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget
-----------	---

<b>COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE</b> <b>- ENERGIES RENOUVELABLES -</b>
--

### I. OBJET DU RAPPORT

Les résultats du compte administratif du budget annexe des Energies Renouvelables se présentent comme suit :

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Total</i>
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	21 427,67 €	292,22 €	21 719,89 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	40 000,00 €	19 200,00 €	59 200,00 €

Résultat de gestion : + 37 480,11 €

- Investissement : + 18 572,33 €
- Fonctionnement : + 18 907,78 €

Ce résultat excédentaire de 37 480,11 € a été intégré lors de l'examen du Budget Primitif, par anticipation. Le résultat provisoire de clôture est équivalent au résultat définitif de clôture.

### A/ LES DÉPENSES :

#### Investissement :

Les dépenses d'investissement ont concerné :

- la Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'installation de la première centrale photovoltaïque du département sur la toiture de la grange de l'Etang des Landes pour 2 275 € ;
- la création de la première centrale photovoltaïque pour 18 486 € ;
- le remboursement du capital de l'emprunt pour 666,67 €.

**Fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement pour cette première année d'activité se sont élevées à :

- 92,22 € : remboursement des intérêts d'emprunt ;
- 200 € : impôts sur les bénéfices.

**B/ LES RECETTES :**

L'enveloppe d'emprunt souscrite auprès de la Banque Postale représente 40 000 € remboursables sur 15 ans (taux fixe : 0,83).

La participation de démarrage émanant du Budget Principal a été versée à hauteur de 19 200 €.

**PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE**

Tels sont les éléments du Compte Administratif du budget annexe des Energies Renouvelables que je vous propose d'adopter.

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse

Valérie SIMONET

DECISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26/06/2020**

<b>RAPPORT N°</b> <b>CD2020-06/1/9</b> <b>DOSSIER N°4052</b>	CD – AFFAIRES GENERALES, MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE
--	---

Origine :	Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget
-----------	---

**BUDGET ANNEXE DES ENERGIES RENOUVELABLES  
AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019**

**I. OBJET DU RAPPORT**

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, il convient de statuer sur l'affectation des résultats du Budget Annexe des Energies Renouvelables en considérant que la section d'investissement présente au 31 décembre 2019 un solde excédentaire de 18 572,33 € et que la section de fonctionnement présente au 31 décembre 2019 un solde excédentaire de 18 907,78 €.

**PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE**

Je vous propose d'affecter le résultat excédentaire d'investissement d'un montant de 18 572,33 € et celui de fonctionnement d'un montant de 18 907,78 € au financement du Budget Primitif 2020. Ces résultats ont fait l'objet d'une reprise anticipée dès le vote du budget primitif 2020.

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse

Valérie SIMONET

DECISION du CONSEIL DEPARTEMENTAL et OBSERVATIONS